



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E87546

VALABLE JUSQU'AU 22/01/2023

ÉDITÉ LE 11/04/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/10/2021
320 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2009B00697

Siret : 513 533 026 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4311340

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-100108

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-100108

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/10/2021

Raison sociale : PERRIERE CHARPENTE

82 GRANDE RUE
01630 PERON

Téléphone : 04 50 56 33 16

Portable :

Site Internet :

E-mail : perriere.charpente@orange.fr

Responsabilité légale :
PERRIERE SEBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	24/01/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/04/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/04/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.